DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

GROUARD

Serge

Membre d'EPCI/Métropole d'Orléans/Président

Élu(e) ou nommé(e) le : 09/11/2021

Déclaration déposée le : 05/12/2021 18:44:34

Renseignements personnels:

Année de naissance : 19/03/1959

Adresse:

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Centre hospitalier régional d'Orléans	2020 : 0 € Net
depuis le 09/2020	2021 : 0 € Net
président du conseil de surveillance	
Commentaire : Aucune rémunération ou indemnité	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : sans
	Artiste, sculpteur

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
conseiller municipal et communautaire	2019 : 17 000 € Net
de 06/2019 à 06/2020	2020 : 4 300 € Net
Commentaire : J'ai été adjoint au maire de 2015 à juin 2019	
et conseiller communautaire. Puis conseiller municipal et	
communautaire de Juin 2019 à juin 2020. Le calcul de la	
rémunération inclut, en 2019, la fonction d'adjoint de janvier	
à juin puis la fonction de conseiller municipal de juillet à	
décembre et la fonction de conseiller communautaire sur	
l'année. Pour 2020, le calcul inclut les fonctions de conseiller	
municipal et communautaire de janvier à juin.	
Adjoint au maire et conseiller communautaire	2015 : 24 308 € Net
de 06/2015 à 06/2019	2016 : 24 623 € Net
Commentaire : J'ai été adjoint au maire de juin 2015 à juin	2017 : 26 147 € Net
2019 puis conseiller municipal de Juin 2019 à juin 2020.	2018 : 26 472 € Net
Conseiller communautaire pendant la totalité de la période.	2019 : 17 000 € Net
J'ai été député de 2012 à 2017. J'ai bénéficié d'une indemnité	
FAMDRE de juillet 2017 à Juin 2020, de 2500 euros net	
mensuel.	
Vice-président Orléans Metropole	2020 : 8 430 € Net
de 07/2020 à 11/2021	2021 : 14 550 € Net
Commentaire : Calcul en euros nets pour les 10 premiers mois	
de 2021 et un tiers du mois de novembre	
Maire d'Orléans	2020 : 18 732 € Net
depuis le 06/2020	2021 : 9 366 € Net
Commentaire : Calcul en net. Sur les trois premiers mois pour	
2021	
député	2015 : 69 000 € Net
de 01/2015 à 06/2017	2016 : 69 000 € Net
Commentaire : Le calcul de l'indemnité de député est fait sur la	2017 : 34 440 € Net
base de 5740 euros nets mensuels.	
Président Orléans métropole	2021 : 5 200 € Net
depuis le 11/2021	
Commentaire : Depuis le 9/11/2021: Indemnité brute	
mensuelle 4472 euros. J'évalue pour novembre et décembre	
l'indemnité nette à 5200 euros.	

Observations

Je soussigné Serge GROUARD certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 05/12/2021 18:44:34 Signature : Serge GROUARD